



## **APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)**

Occupation temporaire du domaine public – Food truck pour de la restauration

**DATE LIMITE DE REMISE DU DOSSIER : LUNDI 18 MAI 2026 – 18H00**

### **1. OBJET**

Dans le cadre de **la fête du port** organisée **le samedi 30 mai 2026 de 09h à 18h00**, la Communauté de Communes Terre de Camargue souhaite accueillir « un Food Truck »-afin de proposer une offre de restauration sur l'espace public.

L'activité autorisée dans le cadre de la présente occupation est strictement limitée à la vente de restauration (boissons exclues). Toute vente d'autres produits ou prestations non expressément autorisés par la Communauté de Communes Terre de Camargue est interdite.

### **2. EMPLACEMENT DISPONIBLE**

- Nombre d'emplacements : **1**
- Localisation : **Quai ponton visiteurs – (proche D 979)**
- Installation à partir de : **08h00**
- Ouverture au public : de **9h00 à 18h00**

### **3. CONDITIONS D'OCCUPATION**

L'occupant devra :

- Respecter les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur ;
- Assurer la gestion et l'évacuation de ses déchets ;
- Disposer des autorisations nécessaires à l'exploitation.

Raccordements disponibles :

- Électricité : oui
- Eau : oui

### **4. REDEVANCE**

- Une redevance d'occupation sera demandée : **50€**

## **5. DOSSIER DU CANDIDAT**

Les candidats devront transmettre l'ensemble des documents listés ci-dessous :

### **5.1 PIECES DE LA CANDIDATURE**

#### **Pièces administratives**

- Un extrait Kbis ou justificatif d'immatriculation de moins de 3 mois ;
- Le numéro SIRET ;
- La copie d'une pièce d'identité du gérant ou de son représentant ;
- Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité ;
- Une attestation sur l'honneur affirmant qu'il ne se trouve pas en liquidation judiciaire ;
- Un certificat ou attestation délivré pour les organismes sociaux et fiscaux attestant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales, parafiscales et sociales en application de l'article 8 du décret n°97-638 du 31 mai 1997 pris pour l'application de la loi n°97-210 du 11 mars 1997 relative au renforcement de la lutte contre le travail illégal ;
- Une attestation sur l'honneur certifiant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail.

S'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai raisonnable.

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

### **5.2 PIECES DE L'OFFRE**

#### **Informations techniques**

- La présentation détaillée de l'entreprise
- La présentation du Camion / Food truck
- Le type de restauration proposé
- La grille tarifaire des prix qui seront proposés
- Des photographies du stand

#### **Pièces réglementaires / hygiène**

- Une attestation ou déclaration relative au respect des règles d'hygiène ;
- La description des conditions de stockage et de service.

## 6. CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Les candidats seront jugés sur la base des critères suivants :

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
Qualité de l'offre de cuisine (produits locaux et méditerranéen, dessert local) et originalité du service proposé	40 %
Esthétique et intégration du stand (visuel du camion, stand, barnum, ambiance proposée) / cohérence avec l'esprit de l'évènement	30 %
Tarifcation proposée (cohérence des prix, rapport qualité/prix)	20 %
Implantation locale (territoire communautaire ou département limitrophe)	10 %

## 7. CONDITION DE RETRAIT DU DOSSIER DE MISE EN CONCURRENCE

Le dossier est disponible sur demande écrite à l'adresse :

[j.dirusso@terredecamarque.fr](mailto:j.dirusso@terredecamarque.fr) / [m.clemencon@terredecamarque.fr](mailto:m.clemencon@terredecamarque.fr)

Le présent appel à manifestation d'intérêt fait l'objet d'une publication sur le site internet de la Communauté de Communes Terre de Camargue (<http://www.terredecamarque.fr> ).

Le dossier de consultation ainsi que les modalités de retrait seront précisés dans l'avis de publicité mis en ligne.

Le DCE comprend :

- Le présent appel à manifestation d'intérêt (AMI)

## 8. CONDITION D'ENVOI OU DE REMISE DES PLIS

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document.

La transmission des documents se fera uniquement par mail à l'adresse :

[j.dirusso@terredecamarque.fr](mailto:j.dirusso@terredecamarque.fr) / [m.clemencon@terredecamarque.fr](mailto:m.clemencon@terredecamarque.fr)